

JE SOUTIENS L'ÉCOLE DE MUSIQUE

Je soutiens l'école de musique dans ses missions éducatives de pratique musicale et de diffusion culturelle, je fais un don déductible des impôts (66%).
Exemple : donner 100€ ne coûte que 34€ !

Notre association de loi 1901 est reconnue d'intérêt général et habilitée à délivrer des reçus fiscaux par la Direction générale des finances publiques.

Comment donner ? Complétez ce coupon et adressez-le par courrier avec votre contribution par chèque (virement possible). Vous recevrez un reçu fiscal.

Mme / M

Adresse

Code postal Ville

Email (facultatif).....

Téléphone (facultatif).....

Je verse la somme de€
par chèque / en espèces / par virement (RIB par mail)

à l'association Ecole de musique d'Aubigny-sur-Nère.

Fait à, le Signature

A bientôt pour d'autres rencontres musicales !